

Programme d'actions structurées des acteurs de la lutte contre la désertification

Termes de référence pour la réalisation de l'évaluation externe du projet

En réponse à l'appel d'offres, les propositions techniques et financières sont à transmettre au plus tard le 1er mars 2026 Par mail à : Mme Manon Albagnac, chargée de programme désertification : sahel@cariassociation.org

1. Le projet et les acteurs impliqués

1.1. Présentation du CARI – Commanditaire de l'évaluation externe

Mission et objectifs de l'association

Le Centre d'Actions et de Réalisations Internationales (CARI) est une organisation non gouvernementale (ONG) qui intervient depuis 1998 pour l'amélioration du mode de vie des populations rurales vivant dans les zones sèches, en particulier au Maghreb et au Sahel.

Dans ses interventions, le CARI considère la gestion durable des terres en zones sèches comme enjeu majeur, les principes de l'agroécologie comme socle fondateur et la création de contextes politiques favorables comme condition de développement¹. Ces postures ont permis au CARI de construire son expertise sur les thématiques de lutte contre la désertification, gestion durable des terres et agroécologie, et sur les pratiques d'accompagnement des acteurs de la société civile et de structuration du plaidoyer.

À ce titre, les actions de terrain et de plaidoyer du CARI sont menées en partie au travers des réseaux d'acteurs qu'il coordonne ou anime : le GTD² (plateforme française), le ReSaD³ (réseau de plateformes Burkina Faso, France, Mali, Niger), et le RADDO⁴ (réseau d'associations Algérie, Maroc, Mauritanie, Niger, Tchad et Tunisie).

Fonctionnement et organisation interne

Le CARI est une association loi 1901 composée d'un conseil d'administration et d'une équipe salariée. L'équipe salariée comprend :

- Une direction (un directeur général et une directrice des programmes),
- Un pôle technique (cinq chargé·es de programmes et projets thématiques, une volontaire de solidarité internationale et une volontaire en service civique),

¹ CARI – Plan d'orientation stratégique 2021-2026 <https://www.cariassociation.org/Publications/Plan-d-orientation-strategique-du-CARI-2021-2026>

² Groupe de Travail Désertification : www.gtdesertification.org

³ Réseau Sahel Désertification : www.resad-sahel.org

⁴ Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis : www.raddo.org



- Et un pôle transversal (une responsable administrative et financière, et une chargée de communication).

Budget global annuel du CARI en 2024 : 806 911 Euros

1.2. Présentation des partenaires du projet

ENDA Pronat

ENDA Pronat⁵ est une association qui intervient depuis 30 ans auprès des populations rurales pour le développement d'une agriculture saine et durable. Ses actions lui ont permis de construire une expertise sur l'accompagnement des filières agricoles, la transition agroécologique et la gouvernance des ressources. En 2019, ENDA Pronat a appuyé la mise en place de la Dynamique pour une Transition Agroécologique au Sénégal (DyTAES) qui rassemble des organisations de producteurs, de consommateurs, des élus, des ONG nationales et internationales et des institutions de recherche, pour fournir des orientations politiques au gouvernement national.

Le ReSaD

À partir de 2010, le CARI a initié la mise en place et assure la coordination du Réseau Sahel Désertification (ReSaD)⁶, qui regroupe des plateformes nationales de la société civile :

- Au Burkina Faso : Secrétariat Permanent des ONG (SPONG)
- En France : Groupe de Travail Désertification (GTD)
- Au Mali : Réseau des Femmes pour les Droits Environnementaux (REFEDE)
- Au Niger : Comité National de Coordination des ONG sur la Désertification (CNCOD)

L'intervention du ReSaD est axée sur le renforcement des capacités de ses organisations membre et l'organisation d'un plaidoyer commun de la société civile ciblant des décideurs nationaux et internationaux.

Antériorité des partenariats

Le CARI a déjà travaillé avec l'ensemble de ces partenaires, dans le cadre d'actions et de projets qui ont montré les plus-values de partenariats entre Organisations de la Société Civile (OSC) et plateformes d'OSC Sud-Sud et Nord-Sud autour d'enjeux partagés pour :

- **Produire des connaissances**, capitaliser et valoriser les actions de la société civile à l'échelle nationale (au Sénégal avec ENDA Pronat dans le cadre du projet AVACLIM⁷) et à l'échelle internationale (approches territoriales dans les initiatives de gestion durable des agroécosystèmes avec les membres du GTD⁸)

⁵ Site web d'ENDA Pronat : <https://endapronat.org/>

⁶ Site web du ReSaD : <https://resad-sahel.org/>

⁷ Site web d'AVACLIM : <https://avaclim.org/>

⁸ GTD - Synthèse de la capitalisation : <https://www.gtdesertification.org/Publications/Demarches-de-mise-en-oeuvre-de-projets-de-territoire-en-zones-seches-incluant-la-gestion-durable-des-terres-et-agroecosystemes>

- **Renforcer et accompagner les acteurs de terrain**, aussi bien sur la structuration de la société civile (projets du ReSaD), que sur des aspects thématique (renforcement des collectivités⁹, pastoralisme, dans les projets FLEUVE et Réduire les écarts dans la Grande Muraille Verte¹⁰)
- **Appuyer la construction des dynamiques de plaidoyer** nationales et internationales de la société civile sur la situation des terres dans les zones arides et sèches (projets du ReSaD, AVACLIM, FAIR Sahel, Désertif'actions¹¹)

1.3. Description du projet

Le Programme d'actions structurées des acteurs de la lutte contre la désertification (PASS-LCD) est la première phase d'un programme prévu en trois phases triennales. Le projet est coordonné par le CARI et cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD). Il a pour objectif principal de renforcer la collaboration entre acteurs étatiques et non-étatiques au sein de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CNULCD) et de la Grande Muraille Verte (GMV) pour répondre aux enjeux de sécheresse et de neutralité de dégradation des terres.

Date de démarrage : 1er septembre 2023

Date de clôture : 31 août 2026

Localisation

Les activités du projet sont principalement mises en œuvre au Sénégal et en France. Néanmoins, les actions de plaidoyer et de partage d'expérience impliquent d'autres acteurs au Sahel et à l'international. Certaines activités sont donc organisées dans d'autres pays.

Contexte initial et enjeux

La zone sahélienne est marquée par une multiplication de crises (sécheresses, instabilité politique, insécurité) ayant un impact fort sur les ressources naturelles et les populations rurales qui en dépendent. Au regard de ces enjeux, l'agroécologie apparaît comme pertinente pour accompagner la transformation des systèmes de production. Bien que ce constat progresse dans les discours et stratégies des acteurs du développement, un manque de politiques transformatives, conduites dans les territoires et dont les résultats sont portés et valorisés dans les cadres internationaux, persiste.

En sus de la nécessaire transformation des modèles de développement agricole, des initiatives politiques de la sous-région, peinent encore à trouver une expression partagée et concrète sur le terrain. L'initiative pour une Grande Muraille Verte (GMV) se veut fédératrice et motrice pour traiter collectivement des enjeux environnementaux et de développement socio-économique au Sahel. Mais les ambitions de coopérer avec les acteurs non-étatiques telles que les OSC, manquent encore d'opérationnalisation permettant d'assurer une place légitime et sécurisée aux acteurs de la société civile sahélienne dans les instances de gouvernance de la GMV.

⁹ ReSaD – Développement territorial : <https://resad-sahel.org/actions/la-thematique-du-developpement-territorial/>

¹⁰ ReSaD – Nos projets : <https://resad-sahel.org/reseau/nos-projets/>

¹¹ Site web de Désertif'actions : <https://desertif-actions.org/>

Objectifs de l'action

Objectif global : Faciliter l'émergence de conditions favorables à un développement agricole durable en zones sèches, alliant sécurisation des populations et préservation de l'environnement, et s'appuyant sur la collaboration active entre acteurs étatiques et non étatiques au Sahel.

- ➔ Le projet s'appuie sur différentes initiatives nationales et régionales de plaidoyer de la société civile (dont la DyTAES au Sénégal, le ReSaD au Sahel) pour améliorer la collaboration entre acteurs étatiques et non étatiques au sein de la CNULCD et de la GMV.

Objectif spécifique 1 : Les politiques nationales s'emparent de l'agroécologie comme solution pour contribuer à l'atteinte des ODD.

- ➔ Le CARI et ses partenaires poursuivent leur plaidoyer sur l'agroécologie, initié à travers la dynamique Désertif'actions 2022, les projets AVACLIM et FAIR Sahel, auprès des responsables politiques nationaux. Il s'agit de mobiliser et accompagner ces derniers pour qu'ils portent l'agroécologie dans les enceintes internationales. Afin de nourrir ce plaidoyer, le projet permet de (1) capitaliser et diffuser des évidences scientifiques sur les effets de l'agroécologie en termes de développement social et économique, de préservation de l'environnement et de résilience, (2) mobiliser les réseaux et porte-paroles de la société civile actifs sur l'agroécologie et renforcer leur démarche de plaidoyer auprès des décideurs locaux, nationaux et internationaux. Le projet contribue à l'initiative Désertif'actions 2026 qui permet la préparation d'un plaidoyer de la société civile ciblant particulièrement la CNULCD. Dans le cadre de cette convention le CARI et ses partenaires souhaitent impulser l'adoption, en conférence des parties, d'une décision faisant la promotion de l'agroécologie comme moyen pour lutter contre la désertification et les sécheresses.

Objectif spécifique 2 : La contribution des OSC à la GMV est renforcée et valorisée.

- ➔ Depuis 2019, la société civile regroupée au sein du ReSaD appelle à améliorer l'implication de la société civile aussi bien dans les réflexions stratégiques que dans la mise en œuvre opérationnelle de la GMV. Ce message a été entendu par les décideurs de la GMV (agences nationales et agence panafricaine, Union Africaine) et des progrès en ce sens ont été obtenus¹². Néanmoins ces progrès nécessitent d'être consolidés et accompagnés. À travers cet objectif, le projet vise à sécuriser et légitimer davantage la place des OSC, au sein des cadres de gouvernance liés à la GMV (comité de pilotage de la GMV, alliances nationales et internationales) en s'appuyant sur une valorisation plus structurée et visible de leurs actions contribuant à la mise en œuvre de l'initiative. Enfin, il permet de renforcer les capacités des OSC à proposer des projets pour contribuer à la GMV.

¹² Au niveau des pays de la GMV, des coalitions nationales ont été mises en place. L'Union Africaine invite des représentants des OSC aux comités de pilotages de la GMV, et la nouvelle stratégie de la GMV réaffirme le principe de participation des acteurs non-étatiques à l'initiative. Le conseil des ministres de la GMV a validé la recommandation de mécanismes de dialogues avec les acteurs non-étatiques pour la planification et la concertation aux niveaux local et national.

Organisation partenariale

Le projet a initialement été monté entre le CARI, le ReSaD (représenté par le CNCOD au Niger, le SPONG au Burkina Faso) et ENDA Pronat au Sénégal. A la suite de la phase d'instruction du projet et sa validation par l'AFD, le gouvernement français a suspendu l'aide publique au développement allouée au Burkina Faso et au Niger. Dans ce contexte les modalités de mise en œuvre du projet ont dû être révisée avec un recentrage des activités sur le Sénégal. Néanmoins, les membres du ReSaD restent, autant que faire se peut, impliqués dans le projet sans recevoir de rétrocessions.

La **coordination** du projet est assurée par le CARI qui est responsable de la gestion administrative, financière et opérationnelle du projet vis-à-vis de l'AFD.

La **responsabilité opérationnelle** de mise en œuvre des activités au Sénégal est confiée à l'équipe d'ENDA Pronat sous la supervision du comité de suivi de la mise en œuvre du projet. ENDA Pronat assure la préparation, l'organisation et la réalisation des activités, avec un accompagnement méthodologique du CARI. Le cas échéant, ENDA Pronat assure également la mobilisation des OSC membres de la DyTAES pour la mise en œuvre de certaines activités. La mise en œuvre des activités en France sera assurée par le CARI, en tant qu'animateur du GTD. Il peut déléguer certaines activités aux membres de la plateforme. La responsabilité opérationnelle de mise en œuvre des activités à l'international est assurée par le CARI.

La **responsabilité stratégique** du projet est assurée par un Comité de Suivi de la Mise en Œuvre (COSMO) coordonné par le CARI, qui se réunit à chaque semestre, en visio-conférence ou physiquement lorsque l'occasion se présente. Ce COSMO est composé de :

- CARI : la directrice des programmes et la chargée de projet
- GTD : le point focal GTD/ReSaD et un représentant des membres du GTD
- ENDA Pronat : le chargé de projet et un représentant de la DyTAES
- ReSaD : 1 à deux représentants de chaque plateforme sahélienne (CNCOD, SPONG, REFEDE)

Au sein du COSMO, les partenaires discutent et prennent des décisions concernant le projet, la stratégie d'intervention et de partenariat à court et moyen termes. Les réunions du COSMO permettent de : (i) suivre la mise en œuvre de la planification générale du projet en fonction des objectifs, (ii) valider les contenus techniques des activités, (iii) valider les options politiques (stratégies de plaidoyer et de représentation), (iv) d'identifier les problèmes ou points de blocage et de proposer/valider des solutions, (v) de préparer les phases suivantes de projet, (vi) d'affiner la stratégie partenariale globale du projet. Un ordre du jour est diffusé à l'ensemble des partenaires en amont de chaque rencontre, et un compte-rendu, intégrant un relevé des décisions, est ensuite rédigé et diffusé à l'ensemble des partenaires. Le secrétariat de ce COSMO est porté par le CARI.

Bénéficiaires prévus

Nombre de bénéficiaires directs :

Au moins 200 personnes représentants des acteurs non-étatiques du Sénégal (pays d'intervention) ainsi que d'autres pays sahariens et internationaux dont au moins 60 femmes et 30 jeunes (moins de 35 ans). Il s'agira de représentants d'OSC actives sur les thématiques agroécologie, gestion durable des terres, d'organisations paysannes, ainsi que d'acteurs de la recherche et médiatiques.

Il s'agira entre autres :

- ⇒ Au Sénégal (60 personnes) dont les membres de la DyTAES
- ⇒ En France (20 personnes) dont les membres du GTD, du GTAE et du CSFD
- ⇒ À l'international (120 personnes) dont des OSC accréditées à la CNULCD, des membres du réseau Drynet, du réseau MINKA et de l'initiative 3AO, etc.

Au moins 40 personnes représentant des institutions publiques locales, nationales et internationales

Institutions locales : représentants des conseils départementaux au Sénégal, collectivités locales françaises

Institutions nationales : représentants des ministères en charge de l'environnement, de l'agriculture et agence nationale de la GMV au Sénégal, comité interministériel français en charge du suivi des Conventions des Nations-Unies liées à l'environnement.

Institutions internationales et bailleurs de fonds : CNULCD, APGMV, UA, OSS, FAO, GEF, etc.

Nombre de bénéficiaires indirects :

Les acteurs du développement impliqués au Sahel dans la lutte contre la désertification, la promotion de l'agroécologie et la Grande Muraille Verte.

Les populations rurales des territoires d'intervention bénéficiant d'actions des OSC accompagnées par le projet, soit une estimation de 150 000 personnes.

Activités et principaux résultats obtenus

Résultat 1.1 : La pertinence de l'agroécologie pour contribuer à l'atteinte des ODD au Sahel est démontrée

- Réalisation de travaux de capitalisation sur les effets de l'agroécologie pour réduire la vulnérabilité des exploitations agricoles familiales et de leurs territoires face à la sécheresse. Ce choix a été guidé par l'agenda international, et notamment les négociations au sein de la CNULCD, fortement centrées sur la sécheresse.
- Collaborations avec des acteurs et réseaux¹³ pour valoriser les avancées de la recherche et les argumentaires en faveur de l'agroécologie lors d'événements.
- Réalisation d'une capitalisation sur les initiatives citoyennes de promotion de l'agroécologie et organisation d'une rencontre régionale entre les collectifs agroécologiques au Sahel
- Identification de porte-paroles de l'agroécologie, dont le parcours et les engagements ont été valorisés à travers des portraits diffusés sur le site du CARI et relayé sur les réseaux sociaux. Cette activité permet d'incarner la promotion de l'agroécologie et s'avère complémentaire de la diffusion d'évidences scientifiques et d'argumentaires.

¹³ CIRAD, réseau MINKA, DyTAES

Résultat 1.2 : La pertinence de l'agroécologie pour l'atteinte des ODD au Sénégal est portée sur le plan national

- Contribution aux plans de travail de la DyTAES et des DyTAEL qui constituent des plateformes multi-acteurs sur l'agroécologie. Elles regroupent à la fois les acteurs de la société civile et les pouvoirs publics (ministère de l'agriculture, autorités départementales), créant ainsi des cadres de dialogues légitimes et reconnus.
- Facilitation des consultations pour la révision de la loi d'orientation agro-sylvopastorale dans plusieurs régions. Plus de 750 personnes ont participé à ces consultations

Résultat 1.3 : Au sein des négociations internationales, les principes de l'agroécologie sont intégrés dans les modèles de développement promus pour l'atteinte des cibles de neutralité de dégradation des terres et pour l'adaptation à la sécheresse.

Le projet s'appuie sur l'antériorité et l'expertise du CARI sur la CNULCD, sur sa participation à des groupes de travail officiels entre 2022 et 2024, ainsi que sur la mobilisation des réseaux influents de la société civile au sein de la Convention¹⁴.

- Elaboration de notes de veille sur la CNULCD
- Construction collective de contenus de plaidoyer sur l'agroécologie
- Contribution au plaidoyer collectif de la société civile lors des négociations de la COP16, dont les décisions intègrent plusieurs mentions de l'agroécologie
- Organisation de l'initiative Désertif'actions 2026* pour obtenir des engagements plus concrets de la part des décideurs pour la résilience face à la sécheresse et pour la transition nécessaire des systèmes de production agricole et alimentaire.

* **Désertif'actions** est un sommet international multi-acteurs initié et animé par le CARI depuis 2006. Centré sur la question des terres, Désertif'actions permet d'animer un dialogue multi-acteurs en préparation des Conférences de Parties de la Convention des Nations Unies de lutte contre la désertification.

La 6^{ème} édition de Désertif'actions est centrée sur le thème de la résilience à la sécheresse, qui est au cœur des enjeux actuels traités par la CNULCD.

Le programme de Désertif'actions 2026 se déroule sur l'ensemble de l'année 2025 et sur le premier semestre 2026, suivant un processus en trois phases :

- Une phase préparatoire en 2025 intégrant des consultations en ligne et l'organisation d'une vingtaine d'ateliers nationaux pour recueillir les points de vue et contributions du plus grand nombre d'acteurs.
- Un Sommet international en mars 2026 pour permettre à la société civile internationale de se rencontrer et d'élaborer les contenus du plaidoyer.
- La participation à la COP17 de la CNULCD en août 2026 pour porter les recommandations de la société civile au sein des négociations.

L'initiative Désertif'actions 2026 est soutenue par la CNULCD et par l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS). Le CARI coordonne cette initiative avec l'appui de ses réseaux partenaires, dont le GTD et le ReSaD. Désertif'actions 2026 constitue une activité importante du PASS-LCD et représente une large part du budget du projet.

¹⁴ ReSaD, Drynet

Résultat 2.1 : La GMV valorise les actions de gestion durable des terres des OSC au regard de ses cibles à l'horizon 2030

- Identification et caractérisation de projets portés par la société civile qui contribuent à la mise en œuvre de la GMV
- Décryptage des mécanismes de suivi de la GMV
- Animation d'une rencontre régionale sur la contribution des OSC au suivi de la GMV. Cette rencontre alimente un rapport valorisant la contribution des OSC à la GMV.

Résultat 2.2 : Les instances de pilotage de la GMV intègrent des représentants de la société civile dans les processus de prise d'orientation avec un rôle consultatif

- Participation aux travaux du groupe de travail des acteurs non étatiques (GT-ANE) sur la GMV, animé par l'ONG SOS Sahel. Ce groupe de travail vise à valoriser les expériences et expertises des acteurs non étatiques dans le cadre de la GMV.
- Caractérisation et analyse des cadres de gouvernance de la GMV, pour proposer des lignes directrices pour la représentation légitimée et sécurisée de la société civile.
- Pour poursuivre le dialogue avec les autorités en charge de la GMV, le projet s'appuie sur l'antériorité du ReSaD au sein de la GMV. Les membres du ReSaD restent régulièrement consultés et invités aux rencontres nationales et régionales liées à la GMV. Néanmoins, ces invitations se font sur un principe de cooptation, et le projet doit permettre de proposer une évolution des modalités de consultation de la société civile.

Résultat 2.3 : Les OSC membres du ReSaD sont outillées pour proposer et faire financer des actions au service de la GMV

- Elaboration d'un support méthodologique sur la recherche de financement, intégrant des conseils pratiques et informations sur des bailleurs de fonds.
- Diffusion d'opportunités de financement, d'appels à projets etc. aux organisations de la société civile membres et partenaires du ReSaD.
- Organisation d'une rencontre des membres du GTD sur les financements climat et carbone.

Budget

Le budget global du projet est de 650 891 €

Il est cofinancé par l'AFD à hauteur de 400 000 €

2. L'évaluation externe

2.1. Justification de l'évaluation

Origine de la demande

Le CARI, coordinateur du projet, et ses partenaires d'ENDA Pronat et du ReSaD sont à l'origine de cette demande d'évaluation externe. Conformément aux exigences de la convention avec le bailleur (AFD), mais aussi aux discussions internes et aux préoccupations des parties-prenantes de l'action, la démarche d'évaluation est lancée dans la dernière année de l'action.

Attentes vis-à-vis de cette évaluation

Les attentes du CARI et de ses partenaires sont de plusieurs ordres :

- **Apprentissage :** Ils souhaitent que l'évaluation leur permette de tirer des enseignements de leurs pratiques et approches pour la mise en œuvre du projet. Ils souhaitent également que l'évaluation leur permette de mesurer les progrès réalisés au cours de la première phase du programme.
- **Redevabilité :** ils souhaitent comprendre les résultats de leurs engagements, afin de pouvoir en rendre compte à leurs bailleurs.
- **Valorisation :** afin d'affirmer leur positionnement dans le paysage international, les partenaires souhaitent que l'évaluation questionne la pertinence de leur collaboration pour influencer les politiques publiques.
- **Aide à la décision :** l'évaluation externe doit identifier les leçons et recommandations pour guider et prioriser les actions pour les prochaines phases du projet.

2.2. Objets de l'évaluation

Délimitation de l'action à évaluer

L'évaluation externe portera sur les activités mises en œuvre par le CARI, ENDA Pronat et le GTD dans le cadre du projet PASS-LCD à partir du 1^{er} septembre 2023. Elle interrogera également la contribution volontaire des autres plateformes membres du ReSaD au Burkina Faso, au Mali et au Niger à la mise en œuvre du projet à travers des activités menées au niveau national et des contributions à des dynamiques internationales.

Questions que se posent le CARI et ses partenaires, critères d'évaluation à mobiliser

Domaine d'évaluation lié à l'objectif stratégique 1

A travers le PASS-LCD, le CARI et ses partenaires ont initié **plusieurs collaborations avec des réseaux d'acteurs sahéliens et internationaux**, en vue de faire **progresser la prise en compte politique de l'agroécologie** pour répondre à l'urgence d'une transformation des systèmes de production agricoles et alimentaires.

Ainsi le projet a permis les collaborations suivantes :

- Mise en relation et l'animation d'échanges entre des plateformes nationales faisant la promotion de l'agroécologie (CCAE, CNABio et SPONG au Burkina Faso, AOPP, CNOP et REFEDE au Mali, CNCOD et Raya Karkara au Niger, DyTAES et DyTAEL au Sénégal, GTD et GTAE en France).
- Collaboration avec des plateformes internationales pour développer des messages de plaidoyer en faveur de l'agroécologie (Coalition Agroécologie, Drynet et MINKA International).

Le PASS-LCD a également permis de soutenir des stratégies d'influence sur l'agroécologie à plusieurs échelles :

- Locale au Sénégal, en appui aux initiatives des DyTAEL animées par ENDA Pronat (plateformes multi-acteurs sur l'agroécologie à l'échelle des départements).

- Nationale à travers l'appui à la DyTAES au Sénégal (plateforme multi-acteur nationale) et aux ateliers nationaux préparatoires à Désertif'actions 2026.
- Internationale dans le cadre de l'initiative Désertif'actions 2026, et en appui aux stratégies de plaidoyer de la Coalition Agroécologie et de MINKA.

L'évaluation externe devra permettre de répondre aux questions suivantes que le CARI et ses partenaires se posent :

- Est-ce que la stratégie de collaboration avec des réseaux d'acteurs sahéliens et internationaux s'avère pertinente pour faire avancer l'agroécologie auprès des décideurs aux différentes échelles d'intervention ?
- Est-ce qu'il y a une convergence de vision entre ces réseaux et un intérêt pour collaborer ?
- Les modalités d'action et les outils utilisés pour animer ces collaborations dans le cadre du projet sont-ils adaptés ?
- Le projet a-t-il permis de contribuer à une meilleure reconnaissance de l'agroécologie par les décideurs ?
- Quelles sont les perspectives d'apprentissage mutuel entre réseaux (actifs au Sahel, mais aussi dans d'autres régions) qui peuvent être déployées dans la phase suivante du projet ?

L'évaluation externe devra en particulier s'attacher à comprendre et documenter la contribution de Désertif'actions à l'ensemble de ces questions.

Domaine d'évaluation lié à l'objectif stratégique 2

Dans le cadre du le PASS-LCD, les partenaires ont souhaité travailler sur **l'amélioration de la prise en compte des OSC au sein de la GMV**. Leurs actions se sont articulées autour de deux volets :

- Documenter et valoriser la contribution des OSC à l'atteinte des objectifs de la GMV sur le terrain pour susciter un soutien accru des OSC par les institutions et bailleurs de la GMV.
- Proposer des lignes directrices pour une représentation mieux structurée des OSC au sein des cadres de gouvernance lié à la GMV, afin d'y sécuriser la place des OSC et de renforcer la légitimité de leur contribution.

L'évaluation externe devra permettre de répondre aux questions suivantes que le CARI et ses partenaires se posent :

- Au regard des faiblesses de développement de la GMV, est-il pertinent de se préoccuper de la place que la société civile y tient ?
- Concernant l'implication des OSC dans la gouvernance de la GMV, quelles sont les avancées observables dans la mise en ordre de marche des acteurs ?
- Le projet a-t-il permis de poser les bases d'une démonstration du rôle de la société civile dans la mise en œuvre de la GMV ?
- A la fin du projet, quel est le positionnement des partenaires vis-à-vis de la GMV et quelles sont les perspectives d'action pour la phase suivante ?

Domaine d'évaluation transversal, lié à l'action au Sahel

Le projet PASS-LCD était initialement prévu pour être mis en œuvre avec les membres du ReSaD au Burkina Faso, et au Niger. En raison de la suspension de l'aide française au

Burkina Faso et au Niger, les activités ont dû être recentrées sur le Sénégal, tout en cherchant à maintenir une implication des membres du ReSaD.

Au regard du contexte de l'intervention au Sahel, et des orientations stratégiques du CARI, l'évaluation externe devra :

- Interroger la pertinence et les limites de s'appuyer sur des plateformes existantes pour mener à bien les actions de plaidoyer dans un projet comme celui-là au regard des difficultés d'intervention sur le terrain (aussi bien sur l'agroécologie que sur la GMV).
- Documenter comment les partenaires se sont adaptés (aussi bien sur le montage financier que sur les modalités d'intervention du projet) pour réorienter l'action tout en cherchant à maintenir des effets dans les pays où l'aide au développement a été suspendue.
- Apprécier les perspectives concernant la poursuite de l'intervention avec les acteurs des 3 pays Sahéliens (aussi bien sur le montage financier que sur les modalités d'intervention du projet).

Afin de répondre aux questions d'évaluation présentées ici, les partenaires souhaitent que l'évaluation externe soit fondée sur des données factuelles, ainsi que sur des données plus qualitatives liées aux opinions et ressentis des parties prenantes et des bénéficiaires.

2.3. Méthodologie attendue

Démarche générale :

Le CARI et les plateformes membres du ReSaD souhaitent que les propositions intègrent une démarche participative et inclusive.

Acteurs à consulter

La réalisation de l'évaluation externe nécessitera d'interroger un échantillon de personnes parmi les acteur·ices suivant·es :

Organisations responsables de la mise en œuvre du projet :

- CARI : coordinateur du projet (chargée de programme, direction)
- ENDA Pronat : partenaire de mise en œuvre du projet au Sénégal (chargé de projet, direction)
- Représentants du GTD et de la DyTAES : contributeurs au projet en France et au Sénégal (animatrices et membres des plateformes)

Organisations associées à la mise en œuvre du projet :

- CNCOD, REFEDE, SPONG : membres du ReSaD au Niger, Mali et Burkina Faso (animateur·ices des plateformes)
- OSS, ACDD, CNULCD : membres du comité de pilotage de Désertif'actions 2026

Bénéficiaires des activités du projet :

- Organisations de la société civile membres du GTD en France
- Organisations de la société civile et collectivités locales membres de la DyTAES et des DyTAEI au Sénégal
- Organisations de la société civile membres des plateformes du ReSaD au Sahel
- Organisations de la société civile à l'international membres d'autres réseaux (Drynet, MINKA, CSFD etc.) et ayant bénéficié des activités de l'initiative Désertif'actions 2026.

- Acteurs institutionnels et scientifiques qui ont bénéficié des actions du projet ou ont été des interlocuteurs en termes de plaidoyer.
- Acteurs institutionnels aux niveaux régional (Afrique de l'Ouest) et international qui sont interlocuteurs des activités de plaidoyer.

Autres acteurs et partenaires :

- Représentants des principaux bailleurs de fond du projet (Agence Française de Développement, Fondation de France, etc.)
- Représentants des partenaires techniques et financiers du CARI, d'ENDA Pronat et du ReSaD (UICN, Drynet, ministères, etc.)

Déplacements sur le terrain

La mission devra se rendre dans les deux principaux pays d'intervention du projet : en France et au Sénégal pour y rencontrer les acteurs du projet, les bénéficiaires et partenaires. Au Sénégal, la mission se rendra à Dakar ainsi que dans un département concerné par l'animation d'une DyTAEL (Fatick, Tambacounda...).

En France, la mission permettra de rencontrer l'équipe du CARI et certain de ses partenaires à Viols-le-Fort et Montpellier (département de l'Hérault).

Suivi de la mission et livrables

Réunions de cadrage

Une fois l'équipe de consultant·es sélectionnée, **une première réunion de cadrage** sera organisée entre le CARI et l'équipe de consultant·es (réunion en présentiel ou par visioconférence).

À la suite de cette réunion, les consultant·es prépareront **une note de cadrage** définissant les objectifs, les questions à poser, la méthodologie, les parties prenantes à rencontrer, l'approche et les outils, ainsi que le calendrier de l'évaluation, sur la base d'une première lecture des documents et de la première réunion de cadrage.

Cette note de cadrage sera présentée et discutée lors **d'une deuxième réunion de cadrage** avec les membres du comité de suivi de la mise en œuvre du projet (par visioconférence).

Mission et visites sur le terrain

Les missions au Sénégal et France seront coordonnées comme suit :

- Avant la mission : réunion préparatoire avec les représentant·es du CARI et d'ENDA Pronat / du GTD pour valider le calendrier détaillé de la mission.
- Après la mission : une réunion de débriefing avec les représentant·es du CARI et d'ENDA Pronat / du GTD afin de présenter les résultats en toute transparence et de s'assurer que les perceptions et les analyses de l'évaluateur issues des visites sur le terrain sont alimentées par les informations fournies par l'équipe chargée de la mise en œuvre du programme.
- **Livrable :** un rapport de mission présentant les résultats.

Rapport final et synthèse :

À l'issue du processus d'évaluation, les consultant·es fourniront un **rapport d'évaluation** basé sur l'analyse de la documentation fournie sur le projet, complétée par les résultats des entretiens et des enquêtes menés à distance et en présentiel auprès des parties prenantes. Le rapport intégrera **les conclusions et recommandations** de l'évaluation externe. Une première version de ce rapport final sera envoyée au CARI et aux partenaires du projet pour

examen, puis discutée avec les consultant·es lors d'une réunion (en présentiel ou par visioconférence).

Les consultant·es finaliseront leur **rapport d'évaluation** final en tenant compte des commentaires des partenaires et rédigeront également **une synthèse du rapport final** ne dépassant pas dix pages.

Réunion de restitution :

Une réunion de restitution du rapport final sera organisée et conviera les partenaires et bailleurs du fonds du projet. Au moins un·e des consultant·es sera chargé de présenter les résultats de l'évaluation externe.

Par la suite, CARI et ses partenaires veilleront à ce que les conclusions de l'évaluation soient communiquées aux bénéficiaires du projet (au moins aux personnes qui ont participé aux enquêtes et aux entretiens).

Rôle du CARI et de ses partenaires

Le CARI (organisation demandeuse) sera chargé de superviser l'évaluation externe et assurera la liaison avec les partenaires.

- Le CARI participera à l'ensemble du processus d'évaluation et apportera son soutien à la planification et à la préparation des différentes phases de l'évaluation.
- Les membres du comité de suivi de la mise en œuvre (représentant du CARI, d'ENDA Pronat, du GTD, du CNCOD, du REFEDE Mali et du SPONG) seront les personnes-ressources pendant le processus d'évaluation. Ils participeront à la phase de cadrage et de finalisation : retours d'information et validation des livrables.
- ENDA Pronat organisera les rencontres et visites sur le terrain lors de la mission au Sénégal.

3. Recrutement des consultant·es

En tenant compte des éléments ci-dessus, il est demandé aux consultant·es d'inclure, dans leur offre de services, des propositions détaillées en ce qui concerne la méthodologie qu'il·elles se proposent de mettre en œuvre (étapes de l'évaluation, acteurs consultés, réunions et restitutions, méthodologie de collecte et d'analyse d'informations, documents produits, articulation avec le CARI et ses partenaires).

Les consultant·es proposeront également, dans leur offre de services, la répartition du nombre de jours de travail aux différentes phases de l'évaluation (et éventuellement entre chaque consultant·e si une équipe est proposée).

Si une équipe de consultant·es est proposée, il·elles indiqueront leurs expériences de collaboration préalables, comment il·elles se coordonneront pour l'évaluation, et mettront en avant leur complémentarité au regard du travail demandé.

3.1. Attentes vis-à-vis des propositions

Expertise recherchée

L'évaluation sera réalisée par un·e consultant·e ou une équipe de consultant·es (éventuellement Nord-Sud), dont l'un·e sera chef·fe de mission, avec les compétences et expériences suivantes :

- Expérience significative en évaluation externe de projet
- Expérience significative de gestion, ou d'évaluation de projets de gestion des connaissances et de plaidoyer.
- Connaissance des réalités associatives, des dynamiques « réseaux », et en sociologie des organisations
- Sensibilité aux questions d'interculturalité

Une connaissance de l'environnement politique international autour de l'agroécologie et du cadre régional de la Grande Muraille Verte seraient des plus.

L'innovation méthodologique dans la démarche sera appréciée si elle est proposée avec un argumentaire pertinent.

Proposition financière

Les candidat(e)s doivent soumettre une proposition financière détaillée (toutes taxes comprises) tenant compte des éléments suivants :

- Le budget global de l'évaluation est fixé à 20 000 Euros TTC.
- Le montant maximum des honoraires journaliers est fixé à 500 Euros TTC.
- Le budget inclus les frais liés aux missions des consultant·es (déplacements, perdiems, frais de visa, de communication).
- Des missions sont envisagées au Sénégal et en France.
- La proposition financière doit préciser le nombre de jours travaillés aux différentes étapes de l'évaluation.

3.2. Agenda de l'évaluation

La proposition technique devra intégrer un calendrier tenant compte des éléments d'agenda suivants :

Recrutement de l'équipe d'évaluation : mars 2026

Phase de cadrage : avril 2026

- Remise des documents utiles à l'évaluation
- Présentation des partenaires, du projet et des attentes par rapport à l'évaluation
- Validation des questions d'évaluation
- Présentation de la méthodologie, des outils et ajustements
- Identification des acteur·ices à enquêter

Livrable : note de cadrage précisant la méthodologie

Phase d'évaluation : avril-mai 2026

- Analyse documentaire : bibliographie transmise par le CARI et les partenaires du projet
- Collecte de données : enquêtes, entretiens auprès des acteurs clés, etc.
- Missions de l'équipe d'évaluation (Sénégal et France)
- Traitement, analyse et interprétation des données

Livrables : rapports de missions, comptes-rendus d'entretiens, etc.

Rédaction, correction, restitution : mai-juin 2026

- Rédaction du rapport provisoire et relecture par le CARI et les partenaires
- Finalisation du rapport et rédaction de la synthèse
- Restitution du rapport final auprès des partenaires lors d'une réunion de COSMO et en présence des bailleurs de fonds. (au plus tard le 15 juin 2026)

Livrables finaux : rapport final, synthèse

3.3. Transmission des offres

La proposition technique et méthodologique devra inclure les éléments suivants :

- Compréhension des termes de référence (2 pages maximum)
- Méthodologie incluant le calendrier prévisionnel (8 pages maximum)
- Une proposition financière détaillée et n'excédant pas 20 000 euros TTC
- Présentation, références et CV de chaque consultant·e
- Coordonnées bancaires et numéro d'enregistrement commercial

Les propositions techniques et financières sont à transmettre au plus tard le 1^{er} mars. Par mail à : Mme Manon Albagnac, chargée de programme désertification : sahel@cariassociation.org

3.4. Critères de sélection

L'évaluation des propositions techniques sera effectuée en fonction de leur conformité aux termes de référence et des critères suivants :

- Compréhension des termes de référence : 20 points
- Méthodologie (pertinence et justification) : 40 points
- Qualification et expérience : 40 points

Chaque proposition conforme se verra attribuer un score technique (St). Une proposition sera rejetée à ce stade si elle ne satisfait pas à des aspects importants des termes de référence, ou n'atteint pas le score technique minimum de 65 points sur 100.

Les propositions financières se verront affecter un score financier (Sf) calculé de la manière suivante :

$$Sf = 100 \times Fme/F$$

Fme étant le montant de la proposition la moins élevée et F le montant de la proposition considérée.

Les propositions seront ensuite classées en fonction de leurs scores techniques et financiers combinés après introduction de pondérations (la Proposition technique représentant 80% du score et la Proposition financière 20%), selon la formule : $S = St \times 0,8 + Sf \times 0,2$.

4. Annexes

Site web du CARI : www.cariassociation.org

Projet PASS-LCD : <https://www.cariassociation.org/fr/fiche-projet/programme-dactions-structurees-des-acteurs-de-la-lutte-contre-la-desertification/>

Site web d'ENDA Pronat : <https://endapronat.org/>

Site web du ReSaD : www.resad-sahel.org

Site web de Désertif'actions 2026 : <https://desertif-actions.org/desertifications-2026/>

